

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

N° 17.935

Un modèle vieux de 60 ans vacille

Les piliers d'une société remis en cause



La menace sur la filière canne est un élément d'une remise en cause générale et décisive.

La fin des quotas sucriers et du prix garanti, la remise en cause de la sur-rémunération des fonctionnaires, la fin de la dérogation pour l'octroi de mer et la signature prochaine des accords de partenariat économique: simultanément, des piliers du système mis en place depuis 60 ans à La Réunion sont ébranlés, pendant que le pays s'enfonce dans le chômage de masse avec plus de 170.000 inscrits à Pole Emploi.

Le modèle mis en place au lendemain de la Seconde guerre mondiale est en train de vaciller sous le poids de la réalité. Plusieurs questions arrivent en effet à leur pleine maturation. Elles doivent déboucher sur des décisions. Quatre piliers de l'édifice sont menacés, ce qui ne pourra que favoriser l'écroulement de l'ensemble: la filière canne, la sur-rémunération des fonctionnaires, l'octroi de mer et l'intégration de La Réunion dans la mondialisation des échanges.

La monoculture séculaire résistera-t-elle?

Jusqu'à présent, la filière canne a toujours eu l'assurance d'écouler son sucre en totalité sur le marché européen. En cas de mévente, l'Europe intervient pour acheter aux usiniers l'invendu à un prix fixe et rémunérateur. Mais l'adhésion de l'Union européenne et la France à l'OMC ont changé la donne. L'orientation de l'Organisation mondiale du Commerce, c'est la concurrence libre et non faussée. L'OMC condamne alors le système européen des quotas et des prix garantis suite à la plainte de plusieurs pays exportateurs de sucre. L'Europe s'est alors mise en conformité avec cette décision en réformant son règlement sucrier. Entre 2006 et 2013, le prix garanti a baissé de 36% et les quotas des sucriers européens ont fortement baissé. En Europe, de nombreuses usines ont fermé. A La Réunion, le statut de RUP a permis à l'usinier d'obtenir une compensation. La filière a continué à tourner en fonction de l'ancien prix garanti. L'année dernière, l'Europe a lancé la dernière étape de la réforme. Les ministres européens, y compris la France, ont voté pour la fin des quotas et du prix garanti en 2017.

Cela signifie que le sucre réunionnais ne sera plus protégé, il devra se confronter à la concurrence internationale. D'autres pays vendent moins cher, c'est le cas du sucre de betterave produit en France, et du sucre roux d'Amérique latine. L'industriel chiffre à 200 euros par tonne l'écart à compenser pour continuer à vendre le sucre réunionnais sur ses marchés traditionnels. Cela impose à l'Etat une augmentation des subventions de 38 millions d'euros, en plus des 90 millions déjà versés chaque année.

Sans ce soutien, la filière ne tiendra pas. Si elle s'écroule, ce sont 30.000 emplois menacés et 25.000 hectares livrés à l'érosion: une catastrophe sociale, économique, environnementale et politique.

Sur-rémunération dans le collimateur

Le 9 juillet dernier, le Sénat a publié un rapport dans lequel il demande de remettre en cause la sur-rémunération. Il estime que le système actuel n'est pas vertueux et propose de le rendre par une série de mesures, avec la définition d'une prime de vie chère liée à une différence de prix effectivement constatée entre la France et le territoire de service du fonctionnaire. Les auteurs du rapport demandent à l'Etat de passer à l'action en lançant une étude opérationnelle. Depuis déjà de nombreuses années, le système de la sur-rémunération fait l'objet de critiques de députés et de sénateur. Cette fois, ce ne sont plus des discours mais du concret.

La sur-rémunération amène chaque année 600 millions d'euros à La Réunion et elle concerne plus de 60.000 personnes.

La Réunion dans la mondialisation ultralibérale

L'octroi de mer vit aujourd'hui sous la menace du couperet. Cette taxe permet de protéger les dernières industries réunionnaises, et elle alimente les caisses des communes notamment. Mais elle survit grâce à une dérogation accordée voici 10 ans par l'Union européenne. Elle entre en effet en contradiction avec la règle de la

concurrence libre et non faussée.

A la fin de l'année, tout devra être réglé. Si l'octroi de mer n'existe plus, alors plusieurs milliers d'emplois seront menacés.

Cette remise en cause coïncide avec la signature prochaine des Accords de partenariat économique entre l'Union européenne et les pays de notre région. Considérée comme une région européenne, La Réunion est totalement exclue des discussions. C'est la Commission européenne qui négocie au nom de la France, et de La Réunion.

L'objectif de ces accords est d'accélérer les échanges entre l'Europe et ces pays. Et pour cela, l'Europe est prête à ouvrir la totalité de son marché. Appliquée à La Réunion, cette orientation se traduit par la mise en concurrence de la totalité des produits réunionnais avec ceux de nos voisins sur le territoire même de La Réunion. Une concurrence bien difficile car les coûts de production sont beaucoup plus faibles chez nos voisins, aussi bien dans l'industrie que dans les services. La fin de l'octroi de mer et l'application de l'APE sont des menaces mortelles pour l'économie réunionnaise.

Toutes ces remises en cause arrivent en même temps. Elles ont lieu dans un contexte très difficile car jamais le chômage n'a été aussi élevé. Quant à la croissance économique, elle a été cassée par la fin des grands chantiers. Les perspectives ne sont pas bonnes au moment où l'édifice de l'après 19 mars 1946 est remis en cause.

Manuel Marchal



Qui achètera le sucre et les autres produits de La Réunion ? (photo Tonlox)

Édito

Où sont les décisions ? Annoncez-les !

Cela fait 5 jours que le Président de la République devait annoncer des «décisions» importantes pour La Réunion, à la faveur d'un déplacement minutieusement préparé. L'ajournement de la visite présidentielle ne peut pas être un prétexte pour laisser pourrir la situation, augmenter l'exaspération et, finalement, ancrer le doute. On ne peut plus reporter le changement.

En effet, prenez les unes des journaux et examinez le contenu préparatoire à la visite du Président Hollande. Les Réunionnais se sont exprimés. C'est un véritable cahier de doléance, des cris de désespoir et des appels au secours. Seuls quelques élus socialistes tentent d'atténuer l'angoisse, sans plus, car, en coulisse, ils doutent. Sur la radio Free Dom on pouvait également mesurer les inquiétudes populaires, en particulier les petites retraites.

Prenez maintenant les unes des journaux qui ont précédé aux voyages des autres Présidents: de Gaulle ou Mitterrand, Giscard ou Chirac. On sent qu'il y avait un événement. On donnait moult détails sur les préparatifs. Les gens étaient tenus en haleine par des reportages. Il y avait des représentants locaux pour faire un bilan et présenter l'évènement. Le débat politique et les options idéologiques étaient vivants.

Hollande et les 7 Députés de sa majorité sont pris à leur propre piège. En pleine crise profonde dans un «Département socialement hors norme»,

ils ont demandé aux Réunionnais de voter pour eux, en déclarant qu'ils étaient les seuls à pouvoir assurer «le changement, c'est maintenant». Rappelez-vous, c'était le slogan de la campagne présidentielle pour doter la France d'une équipe choc. Deux ans après, la visite présidentielle s'est préparée en catimini, sans véritable débat sur les enjeux; retenons l'étrange timidité des députés qui tranchent avec l'euphorie de leur «victoire». Quelles illusions!

Il paraît que tout ce beau monde prépare d'autres élections. C'est vraiment une maladie. Si le Président est occupé, qu'ils répondent donc pour lui. Ce n'est pas la rencontre physique qui compte, ce sont les réponses, les décisions qui sont déjà prises pour répondre aux préoccupations des Réunionnais. Pourquoi faire attendre alors que tout urge: les jeunes mutés, la fin des quotas, l'octroi de mer, les APE, les pauvres, le pouvoir d'achat des travailleurs après la suppression des avantages COSPAR etc. Annoncez les décisions!

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr

Libre opinion d'André Oraison -1-

Plaidoyer auprès du Président de la République pour la création d'une collectivité territoriale unique et efficiente à La Réunion



Le Professeur André Oraison.

«Dans son discours de politique générale du 7 avril 2014 et sous votre haute responsabilité, Monsieur le Président, le nouveau Gouvernement socialiste de Manuel Valls semble vouloir aller très loin et très vite dans le sens des réformes institutionnelles. Il a parfaitement raison. Afin d'élaguer le kafkaïen «millefeuille administratif» dans un souci de visibilité, il envisage en effet de réduire de moitié le nombre des régions métropolitaines d'ici 2017 et de supprimer les 101 départements français à l'horizon 2020. Dans ce contexte évolutif et à l'aube d'une ère nouvelle en matière de décentralisation, il apparaît évident, Monsieur le Président, qu'une réforme statutaire s'impose également à La Réunion pour résoudre, au moins en partie, le grave problème de l'emploi des jeunes.

Vous connaissez par ailleurs la situation de La Réunion puisque c'est un autre Gouvernement socialiste - le Gouvernement de Pierre Mauroy - qui a fait adopter la loi de décentralisation du 31 décembre 1982, portant organisation des régions d'outre-mer. Cette loi applique à la lettre le droit com-

mun de la décentralisation dans les départements d'outre-mer (DOM) en reconnaissant dans chacun d'entre eux l'existence de deux collectivités territoriales - la région et le département - dotées chacune d'un pouvoir exécutif et d'une assemblée délibérante. Mais la coexistence à La Réunion de deux collectivités publiques pour régler les affaires de la même population et sur le même territoire a fait l'objet - comme vous pouvez vous en douter - de critiques de plus en plus vives.

De fait, l'exigence d'une bonne administration des services publics s'oppose à ce que deux collectivités territoriales de plein exercice exercent des compétences à l'égard de la même communauté humaine et dans les mêmes limites territoriales. On peut même encore être plus radical dans la critique à l'égard de cette incohérente architecture mise en œuvre par la loi de décentralisation du 31 décembre 1982 dans les seuls DOM. Sur un plan purement conceptuel, la coexistence de deux pouvoirs exécutifs et de deux assemblées délibérantes sur la même aire géographique

et visant le même groupement humain est une «aberration institutionnelle». À la limite, on doit la considérer comme un «pur non-sens», dès lors qu'une telle coexistence comporte toujours des «risques d'incertitude, de double emploi, de dilution des responsabilités et de conflits d'attributions». C'est le diagnostic avisé qui avait été établi, dès 1983, par le professeur François Luchaire, un éminent spécialiste du droit de l'outre-mer.

Vous savez aussi, Monsieur le Président, que la cohabitation de la région et du département d'outre-mer constitue une pomme de discorde durable entre le conseil régional et le conseil général, tout en étant par ailleurs une source de gaspillage des deniers publics. Or, ces deniers doivent être utilisés avec parcimonie en période de crise majeure comme c'est le cas aujourd'hui à La Réunion, une île caractérisée, de surcroît, par l'étroitesse de son assise territoriale (2.512 kilomètres carrés de superficie) et la faiblesse numérique de sa population (850.000 habitants). C'est dire que la cohabitation introduite par la loi de décentralisation du 31 décembre 1982, à titre de «pis-aller», est pénalisante pour les Réunionnais. Dans la mesure où elle ne prend pas en considération leurs spécificités, il faut la dénoncer comme l'a déjà fait le sénateur communiste Paul Vergès, le 4 octobre 2012 (1). Autant dire qu'il est impératif de remplacer la région et le département de La Réunion par une collectivité unique. La réforme est d'autant plus nécessaire qu'elle présente certains avantages.

(à suivre)

**André Oraison,
Professeur des Universités**

(1) Article anonyme, « Contribution de Paul Vergès aux États généraux de la Démocratie territoriale. Pour une nouvelle assemblée élue à la proportionnelle intégrale avec le respect de la parité », *Témoignages*, vendredi 5 octobre 2012, p. 3.

Guerre en Palestine

Une «longue campagne» contre Gaza annoncée

Après 22 jours de combats, la paix n'est plus envisagée aujourd'hui. Dans une intervention télévisée, Benjamin Netanyahu a expliqué que son pays devait se préparer à un conflit durable contre le Hamas.

Le Premier ministre israélien a assuré qu'Israël «doit se préparer à la perspective d'une longue campagne dans la bande de Gaza». L'opération «Bordure protectrice» a tué plus de 1.113 Palestiniens et en a blessé plus de 6.200 autres. 48 soldats et 3 civils israéliens sont morts, au 21^{ème} jour d'une guerre soutenue par 87% d'Israéliens.

De plus en plus de morts

Un missile israélien a atteint dans la nuit de lundi à mardi la maison d'Ismaïl Haniyeh, chef du Hamas dans la bande de Gaza, provoquant des dégâts mais aucune victime, d'après le ministère gazaoui de l'Intérieur. Le fils d'Ismaïl Haniyeh a assuré que la demeure était vide lors de l'attaque. En dépit de sa volonté de viser le Hamas, l'armée israélienne touche en grande partie des civils, notamment des femmes et des enfants.

D'ailleurs, onze personnes ont péri lors d'une frappe dans un camp de réfugiés de Boureidj, dans la ville de Gaza. Le territoire palestinien a subi lundi soir les attaques les plus intenses depuis le déclenchement du conflit le 8 juillet. L'armée israélienne continue à mener plusieurs frappes sur la ville de Gaza, y compris sur les locaux de la télévision et de la radio du Hamas à Gaza.

Dans Gaza, Tsahal a demandé lundi soir à la population civile habitant les alentours de l'agglomération de Gaza (Chajaya, Zeitoun et est de Jabaliya) d'évacuer «immédiatement» les habitations, pour se rendre dans le centre de cette ville palestinienne, selon un communiqué militaire cité par l'Agence France Presse. Malgré cela, plusieurs personnes sont décédées suite à ces frappes.

Une polémique enfle vis-à-vis cet avertissement qui a laissé présager de nouveaux bombardements, alors que sept enfants avaient été tués dans le camp de réfugiés de Chati. Les deux camps s'accusent, cependant, selon des sources médicales palestiniennes, il s'agit de frappes aériennes de l'armée israélienne, qui met, elle, en

cause des tirs à la roquette ratés par le camp adverse.

La guerre a d'importantes répercussions en Cisjordanie et à Jérusalem-Est occupés. Lundi soir l'esplanade des Mosquées dans la Vieille ville de Jérusalem, où près de 45.000 fidèles priaient pour les morts de Gaza, a été envahie par la police israélienne qui a arrêté une dizaine de Palestiniens. Des heurts ont éclaté à Jérusalem-Est, à majorité arabe, depuis l'enlèvement et le meurtre le 1er juillet d'un jeune Palestinien brûlé vif par des extrémistes juifs, suite à l'assassinat de trois étudiants israéliens. L'esplanade de Mosquées, appelé le «Noble sanctuaire» par les musulmans et le «Mont du Temple» par les juifs, est un lieu sacré pour les deux religions mais aussi une source de tensions quotidiennes entre les deux communautés.

«L'Aïd du sang»

En tout cas, la célébration de la fin du ramadan s'annonce sinistre pour les 1,8 million d'habitants de la bande de Gaza. Abir Chamali, interrogé par l'AFP, «c'est l'Aïd du sang», ce dernier a perdu son fils de 16 ans. En dépit de ces deux derniers jours d'une extrême violence, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu a annoncé que «nous devons nous préparer à une campagne longue, nous continuerons à agir avec force (...) jusqu'à ce que notre mission soit remplie».

A New York, le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon a exhorté: «Au nom de l'humanité, la violence doit s'arrêter». Ce dernier et la communauté occidentale n'a pas dénoncé la triple offensive (terrestre, aérien, maritime) israélienne dans la bande de Gaza, le secrétaire d'Etat John Kerry a de nouveau répété que toute résolution du conflit «durable et significative, doit mener au désarmement du Hamas».

Pour Ban Ki-moon, «c'est une question de volonté politique. Les dirigeants, israéliens comme palestiniens, doivent faire preuve d'humanité. Pourquoi ces dirigeants laissent-ils leurs

populations se faire tuer par d'autres? Ce n'est pas responsable. C'est une faute morale».

De vives réactions

Face à l'ampleur des dégâts humains, le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei a qualifié mardi Israël de «chien enragé qui commet un génocide à Gaza», affirmant que «le monde islamique devait armer les Palestiniens», dans un discours diffusé en direct par la télévision d'Etat et cité par les agences de presse. Pour ce dernier, «ce que font les dirigeants du régime sioniste est un génocide et une catastrophe historique».

Le président américain, Barack Obama, a souhaité «une fatwa (avis religieux, ndlr) pour que la résistance palestinienne soit désarmée, pour qu'ils ne puissent pas répondre à tous ces crimes. Nous disons le contraire: le monde entier, et en particulier le monde islamique, doit armer autant qu'il le peut le peuple Palestiniens». D'après l'Agence France Presse, les responsables iraniens ont fourni aux Palestiniens la technologie pour la fabrication de missiles utilisés pour tirer sur les villes israéliennes. Pour l'ayatollah Ali Khamenei, les demandes de désarmement des groupes terroristes et la démilitarisation de Gaza est un moyen pour permettre à Israël d'"attaquer la Palestine et Gaza (...) à n'importe quel moment sans qu'ils puissent défendre».

«Un peuple encerclé dans un petit territoire, avec des frontières fermées, privé d'eau et d'électricité, cette population fait face à un ennemi armé comme celui du régime sioniste (...). Ce peuple résiste sans faiblir. C'est une leçon pour tous», a insisté ce dernier.

Céline Tabou



Une famille de réfugiés ayant dû fuir après la prise de Mossoul par l'armée de l'État islamique en Irak et au Levant. Depuis l'invasion de l'Irak par les Etats-Unis en 2003, le nombre de chrétiens vivant en Irak est passé de 1,3 million à 300.000 dans ce pays.

L'EILL, une conséquence de la guerre lancée par les Etats-Unis en 2003

Les chrétiens d'Irak forcés à l'exil

La population chrétienne de Mossoul, dans le nord de l'Irak, a dû fuir la ville le 19 juillet, suite à l'ultimatum lancé par l'État islamique en Irak et au Levant. Suite aux menaces de morts et à l'exil forcé des Chrétiens, Ban Ki-moon a qualifié la situation de crime contre l'humanité.

Présente depuis près de deux millénaires dans la région, la population chrétienne de Mossoul, a fui la ville avant l'expiration de l'ultimatum de l'EILL. Le groupe jihadiste les a obligé soit à se convertir à l'islam, soit à payer l'impôt des non-musulmans, la «jizya», pour rester dans le «califat» qu'ils ont instauré. A défaut de l'une de ces deux conditions, l'EI a annoncé qu'il exécuterait tout Chrétien.

«Leur départ est une grande perte».

Depuis que l'Etat islamique (EI) a pris le contrôle de Mossoul en juin dernier,

la lettre «N» en arabe a été peinte sur les maisons où vivent les chrétiens. «N» comme «nazaréen», signifiant que leur bien est confisqué et fait désormais partie des «biens immobiliers propriétés de l'État islamique». L'offensive menée par jihadistes a pour but de créer un Etat islamique dans la zone frontalière entre la Syrie et l'Irak. Karim Pakzad, chercheur à l'Institut de recherches internationales et stratégiques, a expliqué au quotidien Metronews, que l'EI est «une grande organisation militaire, avec un armement sophistiqué, qui a adopté la stratégie de la peur». Ce sont d'ailleurs des «terroristes bien plus radicaux qu'Al-Qaïda».

Plusieurs centaines de familles ont

pris le chemin de l'exil pour se réfugier entre Qaraqosh, Erbil, Dohouk et d'autres villes du nord de la zone autonome du Kurdistan irakien, encore épargnée par les conflits. Selon le patriarche chaldéen Mgr Louis Sako, interrogé par l'AFP, 25000 chrétiens étaient encore présents dans Mossoul à la veille de l'expiration de l'ultimatum. «Pour la première fois dans l'histoire de l'Irak, Mossoul se vide de ses chrétiens», a-t-il déploré.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a affirmé dimanche 27 juillet «que les attaques systématiques contre des civils en raison de leur origine ethnique ou de leur appartenance religieuse peuvent constituer un crime contre l'humanité dont les

Appel à la communauté internationale pour sauver les chrétiens d'Irak

L'Humanité de mardi a diffusé un appel de plusieurs organisations pour la mobilisation en faveur des chrétiens d'Irak. En voici le contenu:

«Depuis quelques semaines – et particulièrement ces derniers jours –, une population entière de chrétiens d'Irak fait l'objet d'une extermination ethnique et religieuse déclarée, au nom de l'islam, de la part des troupes barbares de l'EIL (Da'ich). Femmes, hommes, enfants, civils et religieux sont expropriés, dépossédés de leurs biens, pourchassés de leurs maisons, de leur terre, ou tout simplement lâchement assassinés. A Mossoul, des églises et des bibliothèques sont brûlées.

Déjà muette devant les crimes et les destructions perpétrés à Gaza, la communauté internationale ne semble pas s'émouvoir, outre mesure, de la tragédie que vivent les chrétiens d'Irak, comme s'il s'agissait d'un incident mineur, d'un dommage collatéral! Le massacre impuni prend de l'ampleur, s'approche de Bagdad et s'étend à la Syrie, et personne ne paraît en mesurer la gravité ni se soucier de l'arrêter!

Au nom des hautes valeurs de la liberté de culte, des droits fondamentaux de l'humain, au nom du droit à la vie, au nom du droit inaliénable à une terre et à une nationalité:

Nous, associations, organisations, personnalités de l'émigration en France et en Europe, et citoyen(ne)s des pays du Maghreb signataires de cet appel, conscients que l'injustice et la barbarie doivent être combattues sans relâche, tant en Irak qu'à Gaza et ailleurs, interpellons les gouvernements des pays du monde arabe, la communauté mondiale – musulmans, juifs, chrétiens,

croyants, non-croyants, libres penseurs... –, ainsi que les institutions et les instances internationales (ONU, Ligue arabe...), et les pressons à réagir vivement, à condamner énergiquement ce qui se passe sous nos yeux et à intervenir concrètement pour mettre fin aux souffrances d'une communauté entière dont le seul tort est d'être chrétienne, en la rétablissant dans son droit. »

Premiers signataires:

Associations / Organisations; Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie – CRLDHT; Association des Travailleurs Maghrébins en France – ATMF; Fédération des Tunisiens Citoyens des deux Rives – FTCR; Association des Marocains en France – AMF; Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens – UTIT; Association des Tunisiens du Nord de la France – ATNF; Association Vérité et Justice pour Farhat Hached – AVJFH; Association Femmes plurielles; AIDDA; Collectif 3C; Réseau Euro-méditerranéen Citoyenneté et Culture – REMCC; Afrique Culture Maroc; Association des Tunisiens en France – ATF; Comité de Vigilance pour la Démocratie en Tunisie (asbl) – Belgique; Mouvement Citoyen des Tunisiens en France – MCTF; Afrique Survie Migration; Forum Palestine Citoyenneté; Association Démocratique des Tunisiens en France – ADTF; Belleville Galaxie ONG – Paris; Association Solidarité Fraternité Méditerranéenne – ASFM

auteurs doivent rendre des comptes». Des habitants sunnites de Mossoul, interrogé par l'agence française ont fait part de leur solidarité avec leurs concitoyens chrétiens. «Nous considérons que c'est injuste et contraire aux principes de l'islam», a déclaré l'un d'eux. «Des chrétiens ont vécu à Mossoul pendant plus de 1.000 ans», a-t-il souligné. «Leur départ est une grande perte». Des responsables des villes saintes chiites de Kerbala et Najaf, qui accueillent de nombreux réfugiés chiites, ont assuré que leurs portes étaient ouvertes aux chrétiens.

Vers un front uni contre l'EI

Ne parvenant pas à faire reculer les

jihadistes, le Premier ministre chiite Nouri al-Maliki a condamné dans un communiqué l'éviction des chrétiens. Pour ce dernier, la persécution envers les minorités religieuses révèlent «la nature criminelle et terroriste de ce groupe et le danger qu'il représente». Il a exhorté la communauté internationale à faire front uni contre les radicaux et les extrémistes. Son opposant, Ahmed Chalabi, figure politique chiite a blâmé le gouvernement qui «a failli à sa tâche de protéger les citoyens irakiens» dont les chrétiens «font partie intégrante».

Le département d'État américain a également condamné «la persécution systématique des minorités». Du côté, français, Laurent Fabius et Bernard Cazeneuve, respectivement ministre des Affaires étrangères et de l'Intérieur, ont exprimé ce lundi leur vive

inquiétude: «La France est révoltée par ces exactions qu'elle condamne avec la plus grande fermeté», assurant que le pays était prêt à leur donner asile.

A Rome, le pape François a dénoncé les persécutions des chrétiens d'Irak, «nos frères sont persécutés, chassés, ils sont forcés d'abandonner leurs foyers sans pouvoir emporter quoi que ce soit avec eux». Cependant, pour le chercheur Karim Pakzad, «l'EI n'a pas pour l'instant le moyen d'étendre son influence à d'autres régions. Mais si l'on ne fait rien pour limiter l'extension de sa puissance, le même genre de scénario pourrait se produire ailleurs, comme en Syrie».

Céline Tabou

Otè!

Lo mir lé dovan nou é ni sava ramas ali, pour sir !

Matant Zélida la ékri Justin:

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj de fon dovan l'éternité, Donk, d'aprè sak mi oi, mésyé lo Prézidan Hollande l'avé poin tro in kont pou fé avèk La Rényon vi ké li la shoizi rès laba dan La Frans, olèrk vnir isi. poitan, d'aprè sak mi konpran li té pa tro itil pli k'i an fo dann Paris é li l'avé kant mèm désèrtènn shoz pou fé isi dann l'oséan indien. Dabor li té doi vnir isi La Rényon pou démine in p é bann bonb pré a pétè-d'aprè sak bann rouj de fon i di. Aprésa li té i doi alé rann in vizit la COI épi rann in vizit Mayotte. Mé konm touzour li la shoizi lo pli mové solisyon, pars li la, li pa la, téi shanj pa arien ditou. In drol prézidan pou vréman é zot i pé vant azot an avoir donn in kou d'pous pou mète ali an l'èr. Zot osi bann rouj de fon, zot lé for pou fé lo mové shoi. Tok! Pran sa pou toué!

Justin la fé pou répons:

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, si mi konpran bien, sanm pou moin, ou i pans ou osi ou i san out kor pou ète prézidan é fé lo bon shoi. Konm di lo kont, tout demoun i san zot kor pou ranplas lo prézidan. Solman, mi pans lété pa si fasil ké sa de fé lo méyèr shoi é lo prézidan l'avé, mi pans, z'informasion pou pous ali pou prann in désizyon konmsa, épi son bann konséyé lé la pou konsèy ali. Donk, i fo réspèk son shoi pars si l'afèr l'avé, konm di li kont, tourn ankor plis o vinèg moin lé sir nora roproush ali lo shoi ké li noré fé, si li l'avé fé lo voiyaz kant mèm... A vré dir lo prézidan na poin in bone shans pou vréman pars li lé dan l'obligasion mète son dé pyé dann soulyé sak la pran mové-mové désizyon avan li é li la pa desid la riptir pars la pa dann son karaktèr é pa dann karaktèr son parti sosyalis. Astèr in n'afèr, si, konm in pé i prêtan, li na bon solisyon, lé irzan- pou nou- li anons son solisyon, mèm dopi Paris, mé moin na la krintiv son solisyon sé plito konm k'i diré, in pansman dsi in zanm de boi, An atan-dan, lo mir lé dovan nou é pour sir ni sava ramas ali a plin dan la figuir. Tok! Pran sa pou ou!

Justin